

Mercredi 15 octobre 2003

Communiqué de presse

**Ouverture du marché français de l'électricité aux professionnels :  
le SERCE et EDF signent aujourd'hui un protocole d'accord  
pour développer de nouvelles offres de services**

François Roussely, Président d'EDF et Yves THUILLIER, Président du SERCE (Syndicat des Entreprises de Génie Electrique), ont signé ce jour, un protocole d'accord pour préparer la prochaine étape de l'ouverture du marché français de l'électricité.

En juillet 2004, les 2/3 du marché seront ouverts à la concurrence, soit 2,3 millions d'entreprises, collectivités locales et de clients professionnels (artisans, commerçants, professions libérales,...). Plus de 250 TWh seront alors en concurrence. En attendant l'ouverture totale, prévue en juillet 2007, cet accord est la première réponse de la filière électrique française à cette grande étape de l'ouverture du marché français de l'électricité.

Au sein de la filière, le SERCE rassemble 270 entreprises dont les plus grandes entreprises d'installation électrique qui, depuis quelques années, ont développé une large gamme de services pour leurs clients publics, privés et collectivités locales, à la fois dans le domaine du génie électrique et du génie climatique.

Cet accord marque la volonté des entreprises du SERCE et d'EDF de développer ensemble, dans ce nouveau contexte concurrentiel, un haut niveau de services à leurs clients. L'objectif poursuivi est double :

- 1 Favoriser la maîtrise de la demande d'énergie et le développement durable, en proposant des offres de services spécifiques développés conjointement par EDF et les entreprises du SERCE pour leurs clients.
- 2 Favoriser la compétitivité de leurs clients dans un contexte concurrentiel français et européen à la fois intense et difficile.

Cette coopération traduit le dynamisme de la filière électrique française, animée depuis plus de 40 ans par les organisations professionnelles, parmi lesquelles le SERCE qui a un rôle de tout premier plan et EDF. Innovant, cet accord a pour but d'accroître la performance de la filière électrique française.

La volonté d'EDF est de poursuivre et de repositionner cette coopération active avec les différentes parties prenantes de la filière électrique. L'objectif est d'élargir l'offre aux clients, tout en maintenant le développement des usages performants et compétitifs de l'énergie électrique, en s'appuyant sur le professionnalisme des entreprises de génie électrique et climatique.

**CONTACTS PRESSE :**

- ▶ **SERCE** : Claudine Baroni      ☎ Tél. 01 47.20.69.45      ✉ E-mail : [serce@serce.fr](mailto:serce@serce.fr)  
▶ **EDF** : Jean-François Allin      ☎ Tél. 01 40 42 31 59      ✉ E-mail : [jean-francois.allin@edf.fr](mailto:jean-francois.allin@edf.fr)